

PUBLICATION DU MARDI 14 MAI 2019

L'Assemblée primaire est convoquée le

**Le mardi 11 juin 2019 à 19h30
En la Maison communale de Bourg-Saint-Pierre**

Avec l'ordre du jour suivant :

1. Comptes 2018 de la Municipalité
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation et décharge aux organes responsables
2. Modification du budget 2019 – investissements supplémentaires de Fr. 450'000.- (réfection urgente du réseau d'eau « Raveire »)
3. Projet de règlement soutien hôtellerie
4. Modification des taxes de séjour Pays du Saint-Bernard

Sitôt après l'Assemblée primaire, se tiendra l'Assemblée bourgeoise avec l'ordre du jour suivant :

5. Comptes 2018 de la Bourgeoisie
 - Présentation
 - Rapport de l'organe de contrôle
 - Approbation et décharge aux organes responsables

Les comptes sont à disposition au bureau communal, durant les heures d'ouverture officielles.

L'Administration communale